

REGLEMENT INTERIEUR COMPETITION 2017-2018
(A redonner signé avant toute inscription en concours)

Préambule :

Le fonctionnement d'une équipe de concours demande des efforts pour chacun : disponibilité, moyens financiers, travail, et implique un « esprit d'équipe » indispensable afin que les sorties en concours restent agréables pour tous (cavaliers, parents, poneys et coachs).

En effet, même s'il s'agit de compétition, cela doit rester pour les cavaliers un moment de plaisir, d'émotion sportive, de complicité et de partage avec les chevaux/poneys comme avec les autres cavaliers.

Même si le résultat sportif doit rester un objectif, nous demandons aux parents de ne pas mettre de pression sur les enfants dans ce sens ; ne pas engendrer de comportement de rivalité et de ne pas intervenir sur l'aspect technique et le choix des couples tant lors des séances de préparation ainsi qu'en concours.

En dehors des ½ pensions (formule perfectionnement ou performance) nous ne sommes absolument pas tenus d'attribuer constamment la même monture à un même cavalier, ainsi il ne sera toléré aucun comportement de préférence ou de réprobation concernant la monture attribuée. Pour les cavaliers de concours aucune demi-pension ne sera accordée avant le 04 décembre 2017.

Conditions générales pour faire partie de l'équipe :

Les cavaliers devront :

- Posséder au minimum le galop 3
- Prendre connaissance du règlement
- Faire valider leur licence compétition 2018 (à remplir par le médecin et les parents) avant toute inscription en concours
- Etre disponible pour préparer sa monture et son matériel la veille des concours, être présent à l'embarquement et au débarquement des poneys. Etre disponible pour ranger le matériel le soir et nettoyer le camion
- Monter en tenue de concours correcte (boots et chaps et/ou bottes propres, pantalon clair veste sombre obligatoires) et être en possession d'un gilet de cross OBLIGATOIRE pour le cross du CCE

- Disposer du matériel adéquat ; tapis blanc, guêtres adaptées, porte dossard(...).

Les parents devront organiser le transport de leurs enfants sur le lieu des concours et devront s'organiser entre eux pour d'éventuels covoiturages. **Nous nous occupons personnellement de l'organisation du transport des équadés mais à aucun moment de celui des cavaliers.** Merci de ne pas compter sur une éventuelle place disponible dans le camion.

Sur le lieu du concours les cavaliers seront priés de s'occuper de leurs montures régulièrement (eau, alimentation) sans avoir besoin de réitérer les demandes ou que les parents ou les coachs finissent par se charger des différentes tâches. Chaque cavalier est responsable du matériel de sa monture (perte, oubli, nettoyage...). Le matériel perdu, cassé par négligence sera facturé au cavalier.

Les cavaliers faisant preuve d'un mauvais esprit de groupe, de brutalité envers le cheval ou de non respect envers les coachs seront tout simplement exclus de tout concours ultérieurs.

Les Tarifs :

TARIFS CONCOURS 2017/2018	
1 parcours en cso/dress/hunter	40 €
2 parcours (même concours)	72 €
1 concours cce/TREC	76 €
forfait 4 x 1 parcours	144 €
forfait 4 x 2 parcours	264 €
forfait 4 cce / TREC	277 €

Les Epreuves :

Le programme des concours sera affiché et établi dans ses grandes lignes en début

d'année scolaire, il pourra être éventuellement modifié au fur et à mesure .Les règlements des concours devront s'effectuer obligatoirement au moment de l'inscription au bureau

Une fois la clôture d'engagement FFE passée (le lundi minuit de la semaine du concours), l'engagement versé par le cavalier ne sera en aucun cas remboursé. Nous nous réservons la possibilité d'annuler un concours en cas de participation insuffisante des cavaliers (minimum 7 cavaliers pour que le camion parte).

Tarifs Locations annexes applicables à compter du 01/09/2017

Location selle de dressage en cours, concours ou stage : 3 €

Location harnachement pour faire joli (collier de chasse, filet...) en concours : 5€

Location tapis blanc : 2 €

Location guêtres ouvertes : 2€/concours

Location guêtres fermées : 3€/concours

Prêt mors spécial, gogue : gratuit

Prêt mors spécial si filet non remonté après le concours ou gogue non rangé: 5€



Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur

Signature des parents (si mineur) :

Signature du cavalier :